

**COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE**

-----  
**Extrait du registre des délibérations du CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
**Séance du vendredi 18 octobre 2024 à 18h15**  
-----

**Présidence : Monsieur Patrice VERGRIETE**  
**Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît CUVILLIER**  
**Nombre de conseillers en exercice : 61**  
**Date de convocation de séance : 11 octobre 2024**

**Habitat, Hébergement, rénovation urbaine et politique foncière**

**TETEGHEM - COUDEKERQUE VILLAGE - Rue Albert Camus - Voirie - Lancement de la procédure de transfert d'office.**

Madame Virginie VARLET

Expose aux membres du Conseil que, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain sur la commune de TÊTEGHEM – COUDEKERQUE-VILLAGE, la Communauté Urbaine de Dunkerque doit engager de nouveaux aménagements de voirie sur des parcelles privées rue Albert Camus, en nature de trottoir ouvert à la circulation et entretenu par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Afin de régulariser cette situation, il est proposé d'engager une procédure de transfert d'office, sans indemnité, dans le domaine public communautaire des parcelles nommées ci-dessous, dans la mesure où elles correspondent à une emprise ouverte à la circulation publique dans un ensemble d'habitations et forme une partie intégrante de la chaussée, conformément à l'article L 318-3 du Code de l'urbanisme.

Les parcelles ci-dessous sont concernées et représentées sur des plans en annexe de la présente délibération :

<b>Rue</b>	<b>Parcelle</b>	<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>Usage</b>
Albert Camus	AB n°451p	Env. 11 m <sup>2</sup>	Trottoir/Espace vert
Albert Camus	AB n°450p	Env. 6 m <sup>2</sup>	Trottoir/Espace vert

Vu le Code de la voirie routière et plus particulièrement ses articles R 141-4, R 141-5 et R 141-7 à 9,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 318-3 et R 318-10,

Vu l'avis de la commission "Aménagement du territoire et transition écologique".

Le Conseil de Communauté, après avoir entendu ce qui précède et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de lancer la procédure de transfert d'office dans le domaine public communautaire des parcelles susmentionnées, en application de l'article L 318-3 du Code de l'urbanisme.

APPROUVE le projet d'enquête annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document inhérent à la procédure.

Fait et délibéré à Dunkerque, le 18 octobre 2024

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation



Présents :

M. Patrice VERGRIETE, **Président**

Mme Martine ARLABOSSE, Mme Florence VANHILLE, **Vice-Présidentes**

M. David BAILLEUL, M. Martial BEYAERT, M. Sony CLINQUART, M. Michel PESCH, M. Bertrand RINGOT, **Vice-Présidents**

Mme Delphine CASTELLI, Mme Nathalie DESMAZIERES, Mme Marjorie ELOY, Mme Delphine MARSCHAL, Mme Leïla NAIDJI, Mme Virginie VARLET, **Conseillères Communautaires Déléguées**

M. Grégory BARTHOLOMEUS, M. Didier BYKOFF, M. Benoit CUVILLIER, M. Jean-Luc DAR COURT, M. Franck GONSSE, M. Laurent NOTEBAERT, **Conseillers Communautaires Délégués**

Mme Sophie AGNERAY, Mme Claudine BARBIER, Mme Sylvaine BRUNET, Mme Zoé CARRE , Mme Fabienne CASTEL, Mme Pierrette CUVELIER, Mme Isabelle FERNANDEZ, Mme Daniele LELEU, Mme Patricia LESCIEUX, Mme Elisabeth LONGUET, Mme Mélanie LOURÉ, Mme Maude ODOU, Mme Catherine SERET, Mme Séverine WICKE, **Conseillères Communautaires**

M. Jean BODART, M. Yohann DUVAL, M. Gilles FERYN, M. Gérard GOURVIL, M. Davy LEMAIRE, M. Sylvain MAZZA, M. Claude NICOLET, M. Laurent SCHOUTTEET, **Conseillers Communautaires**

Absent(s) excusé(s) :

M. Eric BOCQUILLON, M. Julien GOKEL, M. Eric ROMMEL, M. Frédéric VANHILLE.

Absent(s) :

M. Jean-Luc GOETBLOET.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont remis pouvoir :

Mme Barbara BAILLEUL-ROCHART à M. Didier BYKOFF, M. Rémy BECUWE à Mme Marjorie ELOY, Mme Danièle BELE-FOUQUART à Mme Sylvaine BRUNET, M. Pierre DESMADRILLE à M. Jean-Luc DAR COURT, M. Eric DUBOIS à M. David BAILLEUL, Mme Karine FAMCHON à M. Martial BEYAERT, Mme Régine FERMON à M. Laurent NOTEBAERT, M. Eric GENS à Mme Maude ODOU, Mme Christine GILLOOTS à M. Jean BODART, Mme Sylvie GUILLET à Mme Zoé CARRE , M. Jean-François MONTAGNE à M. Grégory BARTHOLOMEUS, Mme Michèle PINEL-HATTAB à M. Sylvain MAZZA, M. Jean-Christophe PLAQUET à Mme Nathalie DESMAZIERES, M. Jean-Pierre VANDAELE à Mme Martine ARLABOSSE.

Monsieur Stéphane COPPEY suppléant de M. Eric BOCQUILLON